

PV de réunion



PV n°...du 06/12/2018

Objet : Réunion extraordinaire du CNITIE

Le jeudi 06 décembre de l'année 2018 à 9h 45mn TU, s'est tenue une réunion du Comité National ITIE au siège du CN-ITIE. La réunion était présidée par le Président du Groupe multipartite, monsieur Mohamed Lemine Ould Ahmedou.

I. Ordre du jour

L'ordre du jour porte sur les points ci-après :

- i. La présentation du rapport ITIE 2016 (version pré-finale) ;
- ii. Briefing sur la mise en place du DON EGPS de la Banque Mondiale ;
- iii. L'état d'avancement de la validation ;
- iv. Divers.

II. Présence

Cf. la liste des présences annexée à ce PV.

III. Déroulement de la réunion

LE Président a remercié de prime abord les membres du GMP pour leur présence malgré leurs différentes charges de travaux de fin d'année.. L'annonce de l'ensemble des points inscrits à l'ordre du jour a été effectuée avant que la parole ne soit donnée au présentateur du rapport. Monsieur Sakka du cabinet Moore Stephens a procédé à la présentation du rapport ITIE 2016 (version pré-finale). Cette présentation a porté successivement sur les éléments ci-après :

- ✓ Les périmètres du Rapport
- ✓ L'exhaustivité et attestation des données
- ✓ Les revenus du secteur extractif
- ✓ Les productions et les exportations
- ✓ Les résultats des travaux de conciliation
- ✓ Les constatations et Recommandations

PV de réunion

Par rapport au périmètre des entreprises, sur les 20 sociétés choisies, 13 sont minières et 7 du secteur des hydrocarbures.

Quant aux entités publiques déclarantes, elles sont au nombre de cinq. La DGTCP coordonne la collecte et la transmission des données. La certification des déclarations des entités publiques est opérée par la Cour des comptes.

Le taux de couverture des flux financiers a atteint, pour le secteur minier, 99,80% et pour le secteur des hydrocarbures 99,20%. Le GMP a considéré ces taux comme étant suffisants et répondent aux exigences ITIE en termes de couverture.

IV. Discussions, échanges entre les parties prenantes

Pour le premier point, les discussions ont porté sur le contenu du rapport.

A propos des paiements sociaux, les discussions ont porté sur leur nature et sur la position du GMP sur leur déclaration. Comme toujours, la position des membres est théoriquement demeurée inchangée et ce, en conformité avec la Norme ITIE. Toutefois dans la pratique, il a été constaté un niveau de déclaration assez moyen. C'est à cet effet que monsieur Ba Aliou Couliblay membre du GMP représentant la société civile s'est posé la question sur le manque de motivation de déclarer les paiements sociaux par les entités déclarantes. Et d'ajouter que pour évaluer l'impact social des entreprises, il conviendra de procéder à une déclaration plus exhaustive de l'ensemble des flux significatifs.

Il a été signalé à l'Administrateur indépendant l'inexistence de bonus de signature en matière minière et qu'il n'est applicable qu'au secteur pétrolier.

Concernant l'emploi dans le secteur extractif, les avis étaient partagés sur le pourcentage et le nombre et la nature d'emplois figurant dans le rapport. A l'issue des échanges, il a été confirmé qu'il s'agissait uniquement des emplois directs.

Selon un membre de la société civile non membre du GMP invité, les emplois indirects représentent près de 30% des emplois dans le secteur extractif et posent souvent des problèmes qui méritent une solution pour une meilleure prise en charge des droits des travailleurs.

Le représentant de la MCM Mr Aboubekrine dit Ebyte a fait savoir qu'il serait plus grave et moins transparent si l'Etat déclarait avoir reçu moins que les paiements déclarés par les compagnies extractives.

A propos de l'ITS, Me Mine Abdoullah Président de publier ce que vous payez (pcqvp) membre du GMP a rappelé que la société civile affiliée au Comité national a toujours plaidé pour sa prise en compte dans le rapport.

Concernant la certification des données des parties déclarantes étatiques par la cour des comptes, le Président a rassuré les membres du CNITIE que la certification était imminente et que les données seront incessamment transmises à l'Administrateur indépendant.

PV de réunion

Pour ce qui concerne les constats et recommandations, il a été précisé que la plupart d'entre eux ont déjà été exécutés et qu'il convenait que l'Administrateur indépendant les répercute dans le corpus du rapport en guise de mise à jour.

Concernant le DON EGPS de la Banque Mondiale, le Président a informé les membres sur l'imminence de sa signature.

La seconde phase de la validation de la Mauritanie a été discutée et le GMP a été informé de la réception du rapport du secrétariat international portant sur cette seconde phase qui doit faire l'objet de commentaires et de suggestions des parties prenantes.

En divers, le Président a échangé avec les membres sur la préparation et l'implication du GMP au salon international des mines (Mauritanides 2018) qui se tiendra du 11 au 13 décembre 2018 à Nouakchott. Le Président a informé l'assistance de la mise à disposition gracieuse d'un stand pour l'exposition au comité national par le Ministère des mines de l'énergie et du pétrole.

V. Recommandations formulées

Il a été recommandé :

- De proposer un agenda de réception des données définitives ;
- D'asseoir un système de coordination de la collecte des données statistiques et des agrégats économiques ;
- D'envisager des échanges avec les sociétés extractives pour la collecte de statistiques sur les emplois qu'ils soient ou non directs afin d'avoir des informations fiables sur cette question ;
- De lancer une piste de réflexion sur la publication par les entreprises des paiements sociaux ;
- De maximiser le recouvrement pour éviter les écarts ;
- De fournir des éléments de nature à permettre de faire des plaidoyers ;
- D'éviter les écueils rencontrés dans le cadre des rapports précédents et être plus proactif ;
- Le partage du projet de rapport de validation avec l'ensemble des parties prenantes ;
- D'apporter des réponses tangibles aux recommandations antérieurement formulées par l'Administrateur indépendant dans le cadre du rapport 2015 et les exécuter ;
- De corriger les fautes d'orthographe figurant dans le rapport ;
- Envoyer à chaque entité concernée une ou des questions dont les réponses seront versées dans le rapport pour résorber les constats.

VI. Décisions prises

Les décisions ci-dessous ont été prises :

1. La proposition d'un agenda pour la réception des données définitives ;
2. La non prise en compte de la TVA dans le cadre des revenus du secteur extractif intégrés dans le périmètre des flux des paiements ;
3. La publication des dépenses sociales obligatoires et volontaires si possible ;
4. La maximisation du temps pour être dans les délais afin de finaliser et publier le rapport au moment opportun ;
5. La publication du rapport 2016 avant le 21 Décembre prochain ;
6. La mise sur pied d'une Commission interne des marchés (CIMAC).

PV de réunion

VII. Levée de la séance

Constatant que les points inscrits à l'ordre du jour ont été épuisés, le président a ordonné la levée de la séance à 13 h 06 mn TU.

VIII. Rapportage

Le rapportage était assuré par le Secrétaire permanent du Comité national ITIE.

Ont signé ce procès-verbal les membres ci-après :

M. Mohamed Lemine Ould Ahmedou

M. Ba Aliou Coulibaly

M. Ndah Ould Mohamed Saleh